CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31777** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/1996

Raison sociale : JDS CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/02/2023
Capital : 426 300

ZA LA LAUVE MIGRANON
280 IMPASSE DES BATTISSEURS
83790 PIGNANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN
Siret : 409 483 716 00018
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 90 01284
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150110

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150110

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 94 48 83 30 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
SAS DAGES (751 520 578) / DA SILVA ANTHONY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.jds-construction.fr
E-mail : compta@jds-construction.fr

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 22 965 984 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	42	22/09/2023
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	42	22/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 15:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.